

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRÉSENTS	38
VOTANTS	47

CONVOCATION

Datée	Du 03/10/25
Affichée	le 03/10/25

OBJET

**Rapport d'activité 2024 du
SMABI**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

SÉANCE DU 09 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi neuf octobre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le trois octobre 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Serge GODARD a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Edith LEROY a donné pouvoir à Christian BARBIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Didier COUSIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET

Représenté : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, Nadège TROUILLET, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Fleur GOSSELIN, François HUREL, Jean-Guy GRANDIN,

Absente : Virginie VIOLET

Monsieur BRIZARD, Vice-Président délégué à l'Environnement rappelle aux membres du Conseil que la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle est adhérente au SMABI (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton) pour la gestion de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Pour mémoire, les communes de la CdC faisant partie du bassin de l'Iton sont : Saint Sulpice sur Risle, Chandai, Saint Michel-Tubeuf, Saint Ouen-sur-Iton, Vitrai-sous-L'Aigle, Crulai, La Chapelle Viel, Les Aspres, Auguaie, Bonnefoi, Les Genettes, La Ferrière-au-Doyen, Moulins-la-Marche, Bonsmoulins et Mahéru.

Il présente le rapport d'Activité 2024 du SMABI.

➤ Les faits marquants :

Actions en faveur de préservation et de l'amélioration des milieux aquatiques et des zones humides :

- Dans le cadre du Plan pluriannuel en faveur des milieux humides et aquatiques (PPMHA), l'année 2024 s'est poursuivie par l'analyse des données récoltées pour établir un état des lieux complet pour pouvoir engager des actions conservatoires ou de restauration
- Travaux de conversion de l'étang communal en espace naturel de zone humide sur la commune de Glisolles
- Travaux de restauration hydromorphologique sur la commune de Bourth
- Projet de renaturation sur la commune de normanville
- Préservation des zones humides et des champs d'expansion des crues
- Gestion de la zone humide propriété du SMABI dans le cadre du site Natura 2000 « La Vallée de l'Iton »

Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) avec la réalisation d'un diagnostic de territoire

- Entretien des réseaux du bassin versant de La Sogne : entretien du thalweg et des bassins pluviaux
- Régularisation du système de digue sur la commune d'Evreux

Concertation et sensibilisation pour la prévention :

- Action « village de sensibilisation aux risques inondations » lors de la journée nationale de la résilience au collège de Navarre
- Participation à des classes d'eau
- Journées ateliers eau et climat

Avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), le SMABI s'est doté d'un outil innovant permettant d'évaluer l'impact du changement climatique sur les ressources en eau

➤ Les indicateurs financiers :

Compte administratif 2024 :

- Dépenses de fonctionnement : 421 749 €
- Recettes de fonctionnement : 477 320 €
- Dépenses d'investissement : 358 520 €
- Recettes d'investissement : 747 400 €

Accès de l'acte en préfecture
061-200068468-20251009-2025-10-09-195-DE
Date de transmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

- Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le rapport annuel d'Activité pour l'année 2024 du SMABI,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation dudit rapport

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 10 OCT. 2025
Publié en ligne le 10 OCT. 2025
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

